

Sécurité dans la zone scolaire

Portez une attention particulière dans les rues.

Il faut éviter que des véhicules soient stationnés des deux côtés, car cela...

- Diminue l'espace de circulation;
- Bloque les entrées des maisons;

 Réduit la visibilité des automobilistes. Le non-respect des règles pourrait causer des accidents ou voir même happer un enfant.

Protégeons nos enfants!



Il est strictement interdit d'entrer avec votre voiture dans les deux stationnements (autobus et employés) ainsi que les autres entrées de cour de l'école.



Ce document est à titre indicatif seulement. Veuillez respecter la signalisation en vigueur en tout temps.

Le terrain de soccer

Ma cour ... de récréation Mon école

Rue du Chalumeau 30 km/h

Nous vous remercions de votre vigilance et de votre respect des règles du code routier aux abords de l'école.

Prenez le temps... de prendre le temps.

La direction, le personnel et tous les élèves



Soyons Prudents par amour pour nos enfants.